

Liste des rapports à déposer sur eCorporate par les entreprises sous contrôle: **Année 2021**

I. Rapports attendus des entreprises d'assurance et de réassurance de droit belge et des succursales en Belgique d'entreprises d'assurance et de réassurance relevant d'un Pays tiers

(*) 7 avril pour année bissextile, sinon 8 avril

A. Rapports « qualitatifs » généraux Solvabilité II:

		Date de collecte du reporting	Mise à jour	Transmission systématique	Template / canevas
A.1.	<i>Regular Supervisory Report (RSR)</i>	a) Entreprises d'importance significative : - révision complète : 7/8(*) avril 202x b) Entreprises d'importance moins significative - révision complète : 8 avril 2023/8 avril 2026/... (pour les entreprises qui passent de significative à moins significative, contact à prendre avec la BNB) -déclaration annuelle de changement : 7/8 avril 202x	a) Pour les entreprises d'importance significative : Annuelle (ou sur demande de la Banque) b) Pour les entreprises d'importance moins significative : révision complète tous les 3 ans (ou sur demande de la Banque) et déclaration annuelle de changement tous les ans	Oui	Non mais voir art. 304 à 314 du Règlement délégué 2015/35 + schéma du chapitre « Système de gouvernance » en annexe 2 de la circulaire gouvernance

Annexe 1 à la communication NBB_2020_037

A.2.	<i>Solvency and Financial Condition Report (SFCR)</i>	7/8(*) avril 202x	Annuelle (et lorsqu'il y a une modification significative ou sur demande la Banque)	Oui	Non mais voir art. 290 à 303 du Règlement délégué 2015/35
A.3.	Rapport ORSA	6 mois après la date de référence des données utilisées (au plus tard le 31/12/202x)	Annuelle	Oui	Non mais voir circulaire ORSA 2017/13

B. Rapports nationaux complémentaires en matière de gouvernance :

B.1.	Rapport du comité de direction sur l'efficacité du système de gouvernance	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Oui	Oui (cf. annexe 1 de la circulaire gouvernance)
B.2.	Rapport d'activités de la fonction gestion des risques	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (rapport interne)
B.3.	Rapport d'activités de la fonction actuarielle	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (rapport interne) mais il faut respecter l'art. 272, point 8 du Règlement délégué 2015/35
B.4.	Rapport d'activités de la fonction audit interne	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (rapport interne)
B.5.	Planning d'audit de la fonction audit interne pour l'année suivante	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (document interne)
B.6.	Rapport d'activités de la fonction de <i>Compliance</i>	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (rapport interne)
B.7.	Planning de <i>monitoring</i> de la fonction de <i>Compliance</i> pour l'année suivante	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (document interne)
B.8.	Rémunération – Identified Staffs percevant une rémunération variable importante – memorandum comply or explain	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Oui	Non

Annexe 1 à la communication NBB_2020_037

B.9.	Liste des activités, fonctions, tâches opérationnelles importantes ou critiques sous-traitées	/	<i>Ongoing</i> ¹	Oui	Oui
B.10.	Liste des prêts / crédits ou garanties aux membres du conseil d'administration et du comité de direction qui dépassent EUR 100.000	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Oui	Oui
B.11.	Version actualisée des statuts	/	<i>Ongoing</i>	Oui	Non (mais = copie acte authentique)
B.12.	Liste actualisée des dirigeants et des responsables de fonctions de contrôle indépendantes	/	Occasionnelle ²	Oui	Oui
B.13.	Rapport du conseil d'administration relatif à l'évaluation du bon fonctionnement de la fonction Compliance	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Oui	Oui
B.14.	Etat et composition du capital – Déclaration annuelle	1 mois après l'AG	Annuelle	Oui	Oui (cf. circulaire actionnariat)
B.15.	Modification de l'état et de la composition du capital – Déclaration occasionnelle	/	Occasionnelle	Oui	Oui (cf. circulaire actionnariat)

¹ A mettre à jour lorsqu'il y a des changements par rapport à la version qui est déposée sur eCorporate.

² A mettre à jour lorsqu'un nouveau dossier "fit & proper" est communiqué à la Banque.

C. Rapports nationaux complémentaires en matière actuarielle :

C.1.	Plan de participations bénéficiaires Vie	3 semaines avant l'AG	Annuelle	Oui	Non
C.2.	Données complémentaires Vie	30 juin 202x	Annuelle	Oui	Oui

D. Le cas échéant, rapports en matière de modèle interne et d'USP :

D.1.	Pour l'entreprise qui utilise un modèle interne : Minor Model Change reporting	Idem deadlines reporting trimestriel OneGate	Trimestrielle	Oui	Non
D.2.	Pour l'entreprise qui utilise un modèle interne : Schéma standardisé relatif au calcul du SCR et informations transmises au sein du Collège à ce sujet	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Oui	Oui
D.3.	USP	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Oui	Non

E. Le cas échéant (si activités vie, sauf entreprises de réassurance), rapports en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme :

E.1.	Rapport du responsable blanchiment	30 juin 202x	Annuelle	Oui	Non mais respecter les prescrits du website AML
E.2.	Evaluation globale des risques AML - Tableau	/	Ongoing	Oui	Oui
E.3.	Evaluation globale des risques AML - Questionnaire	/	Ongoing	Oui	Oui

F. Autres reportings :

F.1.	Legal Entity Identifier (LEI)	ONCE	/	/	Oui (cf. circulaire LEI)
F.2.	Rapport annuel du Conseil d'administration à l'Assemblée générale (AG)	2 semaines avant l'AG	Annuelle	Oui	Non mais = document officiel
F.3.	Procès-verbal de l'AG	3 semaines après l'AG	Annuelle	Oui	Non mais = document officiel
F.4.	Déclaration semestrielle du comité de direction concernant le reporting prudentiel périodique quantitatif et qualitatif (art. 80 §5 et 202 loi SII)	4 août 202x	Annuelle	Oui	Oui
F.5.	Déclaration annuelle du comité de direction concernant le reporting prudentiel périodique quantitatif et qualitatif (art. 80 §5 et 202 loi SII)	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Oui	Oui
F.6.	Lettre de notification pour l'utilisation de l'Ajustement pour Volatilité (VA)	ONCE	/	Oui	Non
F.7.	Pour l'entreprise mère qui a des filiales d'assurance mais qui n'est pas responsable d'un groupe d'assurance, les comptes consolidés de l'entreprise participante <u>et</u> le rapport annuel de gestion	30 juin 202x	Annuelle	Oui	Non mais = document officiel
F.8.	Evaluation des risques les plus matériels	En même temps que l'ORSA	Annuelle	Oui	Oui (cf. circulaire ORSA)
F.9.	Impact des impôts différés	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Oui	Non

II. Rapports attendus de l'entité responsable d'un groupe d'assurance et de réassurance de droit belge³

(**) 19 mai pour année bissextile, sinon 20 mai

Rapports « qualitatifs » généraux Solvabilité II:

		Date de collecte du reporting	Mise à jour	Transmission systématique	Template / canevas
A.1.	<i>Group Regular Supervisory Report</i> (Group RSR)	<p>a) Entreprises d'importance significative : - révision complète : 19/20(**) mai 202x</p> <p>b) Entreprises d'importance moins significative - révision complète : 20 mai 2023/20 mai 2026/... (pour les entreprises qui passent de significative à moins significative, contact à prendre avec la BNB) -déclaration annuelle de changement : 19/20 mai 202x (**)</p>	<p>a) Pour les groupes d'importance significative : Annuelle (ou sur demande de la Banque)</p> <p>b) Pour les groupes d'importance moins significative : révision complète tous les 3 ans (ou sur demande de la Banque) et déclaration annuelle de changement tous les ans</p>	Oui	<p>Non mais voir art. 372 à 375 du Règlement délégué 2015/35</p> <p>+ schéma du chapitre « Système de gouvernance » en annexe 2 de la circulaire gouvernance</p>
A.2.	<i>Group Solvency and Financial Condition Report</i> (Group SFCR) soit rassemblement des rapports solos soit rapport unique pour le groupe	19/20(**) mai 202x	Annuelle + lorsqu'il y a une modification significative ou sur demande la Banque	Oui	Non mais voir art. 359 à 371 du Règlement délégué 2015/35

³ Cf. la définition d' « entité responsable du groupe » reprise dans la circulaire système de gouvernance.

Annexe 1 à la communication NBB_2020_037

A.3.	ORSA Group soit rassemblement des rapports solos soit rapport unique pour le groupe	à déterminer par l'entité-mère ou le Collège, selon le cas (au plus tard le 31/12/202x)	Annuelle	Oui	Non mais voir circulaire ORSA 2017/13
------	---	---	----------	-----	---------------------------------------

Rapports nationaux complémentaires en matière de gouvernance :

B.1.	Rapport du Comité de direction de l'entité-mère sur l'efficacité du système de gouvernance	19/20(**) mai 202x	Annuelle	Oui	Oui
B.2.	Rapport d'activités de la fonction gestion des risques groupe	19/20(**) mai 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (rapport interne)
B.3.	Rapport d'activités de la fonction actuarielle groupe	19/20(**) mai 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (rapport interne) mais il faut respecter l'art. 272, point 8 du Règlement délégué 2015/35
B.4.	Rapport d'activités de la fonction audit interne groupe	19/20(**) mai 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (rapport interne)
B.5.	Planning d'audit de la fonction audit interne groupe pour l'année suivante	19/20(**) mai 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (document interne)
B.6.	Rapport d'activités de la fonction de <i>Compliance</i> groupe	19/20(**) mai 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (rapport interne)
B.7.	Planning de <i>monitoring</i> de la fonction de <i>Compliance</i> groupe pour l'année suivante	19/20(**) mai 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (document interne)
B.8.	Rémunération – Identified Staffs percevant une rémunération variable importante – mémorandum comply or explain	19/20(**) mai 202x	Annuelle	Oui	Non
B.9.	Liste des activités, fonctions, tâches opérationnelles importantes ou	/	<i>Ongoing</i>	Oui	Oui

Annexe 1 à la communication NBB_2020_037

	critiques sous-traitées au sein du groupe				
B.10.	Liste des prêts / crédits ou garanties aux membres du conseil d'administration et du comité de direction de l'entité-mère qui dépassent EUR 100.000	19/20(**) mai 202x	Annuelle	Oui	Oui (cf. annexe 1 de la circulaire 2017/21)
B.11.	Version actualisée des statuts de l'entité-mère	/	<i>Ongoing</i>	Oui	Non mais = copie acte authentique
B.12.	Liste actualisée des dirigeants et des responsables de fonctions de contrôle indépendantes de l'entité-mère	/	Occasionnelle	Oui	Oui (cf. circulaire 2016/40)
B.13.	Rapport du conseil d'administration relatif à l'évaluation du bon fonctionnement de la fonction Compliance groupe	19/20(**) mai 202x	Annuelle	Oui	Oui
B.14.	Etat et composition du capital de l'entité-mère – Déclaration annuelle	30 juin 202x	Annuelle	Oui	Oui (cf. circulaire actionnariat)
B.15.	Modification de l'état et de la composition du capital de l'entité-mère – Déclaration occasionnelle	/	Occasionnelle	Oui	Oui (cf. circulaire actionnariat)

Le cas échéant, rapports en matière de modèle interne et USP :

D.1.	Pour l'entreprise qui utilise un modèle interne : Minor Model Change reporting	Idem deadlines reporting trimestriel OneGate	Trimestrielle	Oui	Non
D.2.	Pour l'entreprise qui utilise un modèle interne : Schéma standardisé relatif au calcul du SCR et informations transmises au sein du Collège à ce sujet	19/20(**) mai 202x	Annuelle	Oui	Oui
D.3.	USP	19/20(**) mai 202x	Annuelle	Oui	Non

Autres reportings :

F.2.	Rapport annuel du Conseil d'administration à l'Assemblée générale (AG) de l'entité-mère	30 juin 202x	Annuelle	Oui	Non mais = document officiel
F.3.	Procès-verbal de l'AG de l'entité-mère	30 juin 202x	Annuelle	Oui	Non mais = document officiel
F.4.	Déclaration semestrielle du comité de direction concernant le reporting prudentiel périodique quantitatif et qualitatif groupe	15 septembre 202x			Oui
F.5.	Déclaration annuelle du comité de direction concernant le reporting prudentiel périodique quantitatif et qualitatif groupe	19/20(**) mai 202x			Oui
F.6.	Lettre de notification pour l'utilisation de l'Ajustement pour Volatilité (VA) Groupe	ONCE	/	Oui	Non
F.7.	Comptes consolidés	30 juin 202x	Annuelle	Oui	Non mais = document officiel
F.8.	Evaluation des risques les plus matériels au niveau groupe	En même temps que l'ORSA	Annuelle	Oui	Oui
F.9.	Impact des impôts différés	19/20(**) mai 202x	Annuelle	Oui	Non

III. Rapports attendus des succursales en Belgique d'entreprises d'assurance relevant d'un Etat membre de l'EEE ayant des activités vie

		Date de collecte du reporting	Mise à jour	Transmission systématique	Template / canevas
E.1.	Rapport du responsable blanchiment	30 juin 202x	Annuelle	oui	Non mais respecter les prescrits du website AML
E.2.	Evaluation globale des risques AML - Tableau	/	Ongoing	oui	oui

E.3.	Evaluation globale des risques AML - Questionnaire	/	Ongoing	oui	oui
------	--	---	---------	-----	-----

IV. Rapports attendus des entreprises d'assurance soumises à un régime particulier en raison de leur taille (art. 276 de la loi du 13/03/2016)⁴

Rapports concernant le système de gouvernance

		Date où le reporting doit être prêt	Mise à jour	Tansmission systématique	Template / canevas
B.16.	Mémorandum de gouvernance	7/8(*) avril 202x	Annuelle + lorsqu'il y a une modification significative ou sur demande la Banque	Oui	Oui (idem schéma relatif au chapitre système de gouvernance du RSR)
B.1.	Rapport du Comité de direction sur l'efficacité du système de gouvernance	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Oui	Oui
B.2.	Rapport d'activités de la fonction gestion des risques	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (rapport interne)
B.3.	Rapport d'activités de la fonction actuarielle	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (rapport interne) mais il faut respecter l'art. 272, point 8 du Règlement délégué 2015/35
B.4.	Rapport d'activités de la fonction audit interne	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (rapport interne)
B.5.	Planning d'audit de la fonction audit interne pour l'année suivante	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (document interne)
B.6.	Rapport d'activités de la fonction de <i>Compliance</i>	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (rapport interne)

⁴ Les entreprises visées à l'article 275 de la Loi (entreprises entièrement réassurées) et à l'article 294 de la Loi (entreprises locales d'assurance) sont dispensées de tout reporting systématique. Elles doivent cependant communiquer d'initiative les éléments susceptibles de conduire au non-respect des conditions d'inscription (art. 275, § 3, alinéa 3 et art. 299, § 1^{er}, alinéa 3).

Par ailleurs, les reportings groupe sont également théoriquement applicables aux entreprises visées à l'article 276 de la Loi. De facto, aucune entreprise article 276 ne fait actuellement partie d'un groupe d'assurance. Si la situation devait se présenter, l'entreprise en question est invitée à prendre contact avec la Banque.

Annexe 1 à la communication NBB_2020_037

B.7.	Planning de <i>monitoring</i> de la fonction de <i>Compliance</i> pour l'année suivante	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Non (à première demande)	Non (document interne)
B.8.	Rémunération – Identified Staffs percevant une rémunération variable importante – memorandum comply or explain	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Oui	Non
B.9.	Liste des activités, fonctions, tâches opérationnelles importantes ou critiques sous-traitées	/	<i>Ongoing</i>	Oui	Oui
B.10.	Liste des prêts / crédits ou garanties aux membres du conseil d'administration et du comité de direction qui dépassent EUR 100.000	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Oui	Oui (cf. annexe 1 de la circulaire 2017/21)
B.11.	Version actualisée des statuts	/	<i>Ongoing</i>	Oui	Non mais = copie acte authentique
B.12.	Liste actualisée des dirigeants et des responsables de fonctions de contrôle indépendantes	/	Occasionnelle	Oui	Oui
B.13.	Rapport du conseil d'administration relatif à l'évaluation du bon fonctionnement de la fonction <i>Compliance</i>	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Oui	Oui
B.14.	Etat et composition du capital – Déclaration annuelle	1 mois après l'AG	Annuelle	Oui	Oui
B.15.	Modification de l'état et de la composition du capital – Déclaration occasionnelle	/	Occasionnelle	Oui	Oui

Autres reportings :

F.2.	Rapport annuel du Conseil d'administration à l'Assemblée générale (AG)	2 semaines <u>avant</u> l'AG	Annuelle	Oui	Non
F.3.	Procès-verbal de l'AG	3 semaines <u>après</u> l'AG	Annuelle	Oui	Non
F.5.	Déclaration annuelle du comité de direction concernant le reporting prudentiel périodique quantitatif et qualitatif (art. 80 §5 et 202 loi SII)	7/8(*) avril 202x	Annuelle	Oui	Oui
C.1.	Plan de participations bénéficiaires Vie	3 semaines avant l'AG	Annuelle	Oui	Non
E.1.	Rapport du responsable blanchiment (pour les activités vie)	30 juin 202x	Annuelle	Oui	Non mais respecter les prescrits du website AML